

PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS

*à la mesure
de notre
territoire
et de ses
habitants*

5 | Annexes

SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS
Porte des Alpilles





Plan Local d'Urbanisme

arrêté le 04 octobre 2016
approuvé le 20 juillet 2017

Historique du P.L.U. de Saint-Étienne du Grès

Approbation du Plan d'Occupation des Sols approuvée par délibération de la commune le 18 / 03 / 1986

1^{ère} Révision du Plan d'Occupation des Sols approuvée par délibération de la commune le 05 / 12 / 2001

Approbation du Plan Local d'Urbanisme par délibération du Conseil Municipal le 20 / 07 / 2017





Plan Local d'Urbanisme

5. Annexes

Sommaire Général

5.1. Annexes diverses

- 5.1.1. Lexique du PLU
- 5.1.2. Risque feux de forêts
- 5.1.3. Risques géologiques
- 5.1.4. Risque inondation débordement du Rhône
- 5.1.5. Risque inondation ruissellement
- 5.1.6. Classement sonore des voies
- 5.1.7. Dérogation de recul loi Barnier
- 5.1.8. PAC archéologie
- 5.1.9. Piste cyclable

5.2. Servitudes d'utilité publique

- 5.2.1. Servitudes d'utilité publique – Plan général
- 5.2.2. Liste des servitudes
- 5.2.3. Servitude Pipeline Méditerranée Rhône
- 5.2.4. Arrêté captage eau potable

5.3. Annexes sanitaires

- 5.3.1. Volet Alimentation en eau potable
- 5.3.2. Zonage d'assainissement des eaux usées
- 5.3.3. Zonage des eaux pluviales
- 5.3.4. Traitement des déchets